



CENTRE RÉGIONAL de la PROPRIÉTÉ FORESTIÈRE  
PAYS DE LA LOIRE



Monsieur le Préfet  
6, Quai Ceineray  
BP 33515  
44035 Nantes Cedex 1

Saint Herblain, le 3 octobre 2016

A l'attention de Sandrine BOUHIER

Dossier suivi par Dominique BALAY  
Objet : Projet de réalisation d'un nouveau pôle sportif  
sur le territoire de la commune du Pellerin

*6/10 t*

Monsieur le Préfet,

J'ai bien reçu en date du 23 septembre 2016 votre demande d'avis concernant la mise en conformité du Plan Local d'Urbanisme de la commune du Pellerin dans le cadre de la réalisation d'un nouveau pôle sportif et vous en remercie.

Ce projet de mise en conformité ne concernant pas de parcelle forestière n'appelle aucune observation de ma part.

Je reste à votre entière disposition pour tout complément d'information que vous jugeriez utile.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président du CRPF  
Maire d'Avoise

Antoine d'AMÉCOURT